



PUBLIC

Compte rendu de la rencontre de travail sur le budget 2026 de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le jeudi 4 décembre 2025 à 9 h à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Vincent Roy, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Rachel M. Deslauriers, Adrian Corbo, Steve Moran, Isabelle Cousineau, Isabelle N. Miron, Julie Bélisle, Tiffany-Lee Norris Parent, Marc Carrière, Catherine Craig-St-Louis, Luc Chénier, Chloé Bourgeois, Jean Lessard, Michael Korhonen, et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Vincent Roy préside la séance.

Sont absents, madame la conseillère Sonia Ben-Arfa et monsieur le conseiller Timmy D. Jutras.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, Andrée Loyer, directrice exécutive, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, Bob Rioux, directeur des communications du Cabinet du conseiller désigné, Éric Pilote, conseiller stratégique du Cabinet du conseiller désigné et M^e Véronique Denis, greffière, ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Renée Guénette, chef de division, Finances, Richard Kouamé, directeur, Finances, Marie-France Laviolette, directrice, Ressources humaines, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Alain Renaud, directeur, Planification des actifs et des investissements, Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer et Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications.

RT20251204-P1

PLAN EFFECTIF SPVG 2023-2027

Présentation par messieurs Simon Fournier, Yannick Bélisle et madame Isabelle Plante.

Résolution au comité plénier du 25 octobre 2022 :

CP-SPVG-2022-013 (001)

Approuver le plan d'effectifs policier 2023-2027 présenté par le Service de police et intégré au plan financier long terme.

CP-SPVG-2022-014 (002)

Autoriser le Service des ressources humaines à modifier l'organigramme du Service de police en conséquence.

CP-SPVG-2022-015 (003)

Autoriser le trésorier à ajuster les budgets du Service de police pour l'année 2023 et de prévoir les budgets pour la mise en place du présent plan d'effectifs policiers conformément au cadre financier établi.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Différents questionnements et demande de précisions sont adressés, avec réponses de l'administration :

- Le programme de recrutement est souligné, ainsi que la nouvelle convention collective et le quartier général à venir. Le travail de collaboration de différents services a permis d'atteindre plusieurs objectifs;
- Information quant aux retours qui sont faits suite à une requête formulée au 311, pour une période donnée;

- L'équipe UNIC n'est pas dédiée uniquement au site Guertin, des détails sur sa composition et son rôle sont présentés. Des mandats ont été ajoutés à celui initialement prévu. Des précisions sont données en ce qui a trait à l'horaire de cette équipe. Des analyses seraient requises pour évaluer les besoins et les capacités pour revoir les horaires de cette équipe;
- Questionnement sur les enjeux de recrutement vécus antérieurement – un des enjeux principaux est expliqué par les besoins de tous les corps policiers. Des efforts ont été déployés auprès des étudiants de la région ainsi que sur le renouvellement de la convention collective. Il y aura toutefois des départs à la retraite, il sera important de continuer à vendre notre région;
- Quant aux changements prévus au CANU (quarts de nuit), un plan est en élaboration avec l'équipe de l'Interaction citoyenne pour permettre une meilleure transition;
- Disponibilité d'un tableau du nombre et du type d'appels reçus au 911 – des données sont disponibles sur le site Internet et d'autres pourraient être transmises aux élus;
- La population a confiance envers les services du SPVG. Un des défis demeure la déjudiciarisation des interventions auprès des personnes en situation d'itinérance, permettant au SPVG de mieux répondre au besoin de la communauté;
- Le travail des policiers change et le SPVG est innovant et à l'avant-garde. Il y a une fierté à l'égard de ce service. Il y aura un étalement quant à l'embauche d'effectifs au SPVG en 2026, même si des choix difficiles devront être réalisés.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 est suspendue à 9 h 53.

Messieurs Simon Fournier, Yannick Bélisle, mesdames Isabelle Plante et Marie-France Laviolette quittent la rencontre.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 à 10 h 10.

RT20251204-P2

RAPPEL DES COMPOSANTES DU BLOC D

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Aucune question ni commentaire.

RT20251204-P3

STATUT ET PROJETS ADOPTÉS

Présentation par messieurs Richard Kouamé et Alain Renaud.

Les objectifs de la présentation sont de présenter :

- la mise à jour du financement disponible selon le plan décennal 2026-2035;
- la liste des projets actuellement adoptés au Bloc D;
- la liste des projets à l'étude au Bloc D.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette souligne que le Bloc D est très complexe, qui présente le contexte financier de la Ville, sans prise de décision. Elle propose l'ajout d'un mandat à l'administration :

Mandater l'administration à ajouter le projet des deux glaces dans l'est dans la liste des opportunités, afin que différents travaux puissent débiter, pour un retour au conseil municipal en 2026.

Différents questionnements et demande de précisions sont adressés, avec réponses de l'administration :

- Il y a plusieurs défis financiers vs les besoins de la ville dans sa croissance. La présentation du Bloc D est donc requise pour fournir des explications, même si aucune décision ne sera requise au budget;
- Le mandat proposé par la mairesse pour le projet des deux glaces viendrait répondre à un besoin, permettant de démontrer la crédibilité du projet, pour assurer un maintien de services. Le mandat devra inclure un minimum de trois éléments importants : montage financier avec une contribution municipale, sollicitation de partenaires avec prévisibilité et définition des rôles et responsabilités et un échéancier de réalisation;
- Est-ce que des détails sont disponibles pour les projets identifiés à la page 6 – un retour pourra être fait pour des précisions en 2026, il s'agit de projets identifiés au cours des dernières années;
- Mise à jour sur le dossier des trottoirs manquants et du vélo.

RT20251204-P4

PLAN DÉCENNAL FINANCIER 2026-2035

Présentation par monsieur Richard Kouamé.

L'objectif de la présentation est de présenter les résultats de la projection de la situation financière pour 2026-2035.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur Simon Rousseau souligne l'importance d'avoir en tête le déficit structurel, dans un souci d'équilibrer le budget municipal. Il sera important d'avoir un plan pour les prochaines années, ce déficit exigeant des solutions et actions structurantes. La collaboration des élus sera requise, parfois pour permettre la prise de décisions difficiles.

Différents questionnements et demande de précisions sont adressés, avec réponses de l'administration :

- Six chantiers d'optimisation sont visés, pour permettre l'atteinte d'une rigueur par les services et les élus. Il est aussi important de respecter la capacité de payer des citoyens, dans le budget 2026;
- La Ville de Gatineau s'inscrit comme principal bailleur de fonds pour sa Société de transport et aussi comme son bailleur de fonds le plus prévisible. La STO a dû compresser plusieurs dépenses, pour revenir par la suite avec un niveau de service comparable à celui pré-pandémique. Des informations sont données sur les montages financiers à venir : il faut être prévisible et croire au transport en commun. Il sera toutefois important que les autres bailleurs de fonds (provincial) puissent aussi afficher le même niveau de prévisibilité;
- Importance de pouvoir évaluer les effets futurs des décisions prises aujourd'hui;
- Présentation de la STO à venir, avant l'adoption du budget de la Ville.

La rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 est suspendue à 11 h 25.

Reprise de la rencontre de travail sur l'étude du budget 2026 à 13 h 50.

RT20251204-P5

RECOMMANDATIONS FINALES DU PLAN D'INVESTISSEMENTS – VOLETS MAINTIEN 2026-2030

Présentation par monsieur Steve Moran.

RECOMMANDATIONS :

BUDGET-2026-001 (CP-FIN-2025-027)

Le comité exécutif recommande au conseil l'application de la nouvelle approche de gestion des enveloppes pour les enveloppes suivantes :

- Réfection du réseau routier et pavage du réseau local;
- Trottoirs manquants et bonifications;

- Programme de réfection d’aqueduc et d’égout;
- Plan d’investissements communautaires (PIC),

et rendre effective cette approche dès l’adoption du Plan d’investissement – Volet maintien 2026-2028.

Cette nouvelle approche sera également applicable aux enveloppes des années antérieures.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-001.

RT20251205-P7

PLAN D’INVESTISSEMENTS – VOLET MAINTIEN 2026-2030

Présentation par monsieur Steve Moran.

RECOMMANDATIONS :

BUDGET-2026-002 (CP-FIN-2025-018)

Le comité recommande au conseil d’atteindre le niveau requis de 236 M\$ par année (qui constitue un minimum sur la base de coûts constants, et qui devra être indexé pour tenir compte de l’inflation et du vieillissement des actifs) en haussant graduellement le montant global de ses investissements annuels sur la durée du prochain PFLT. (REC no 1).

Pour le budget 2026, cette recommandation tel que formulée par le comité se traduit par la hausse des investissements en maintien équivalent à un pourcent du compte de taxes, financée par la dette.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-002.

BUDGET-2026-003 (CP-FIN-2025-019)

Le comité exécutif recommande au conseil :

- d’adopter au Bloc D, une enveloppe de 1 440 000 \$ au PIVM 2026 pour la bonification de l’enveloppe des trottoirs manquants (inclus l’ajout d’un montant de 500 000 \$ supplémentaire par rapport au PIVM 2025 pour l’année 2026);
- de déplacer le projet suivant prévu initialement au PIVM à même la liste des projets du Bloc D à être priorisés par le conseil :
 - Bonification de l’enveloppe des trottoirs manquants (enveloppes des années 2027 à 2030 : 500 000 \$ additionnel par année transféré).

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-003.

BUDGET-2026-004 (CP-FIN-2025-020)

Le comité exécutif recommande au conseil de reprioriser un montant de 11 389 000 \$ provenant de sommes accumulées dans divers projets des PIVM antérieurs afin d’utiliser les fonds libérés pour financer le PIVM 2026-2030.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-004.

BUDGET-2026-005 (CP-FIN-2025-021)

Le comité exécutif recommande au conseil d’approprier des fonds totaux de 23 970 000 \$, pour les années 2026 à 2030, provenant de la réserve cycle de vie pour financer des travaux de réfection d’infrastructures identifiées comme faisant partie de la réserve cycle de vie.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-005.

BUDGET-2026-006 (CP-FIN-2025-022)

Le comité exécutif recommande au conseil de financer la construction du second écocentre - secteur ouest par les redevances de développement, les redevances du PGMR (projets en cours) et par la tarification GMR. Les montants révisés au PIVM sont les suivants : 18 600 000 \$ pour 2026 et 800 000 \$ pour l'année 2027.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la recommandation 2026-006.

BUDGET-2026-007 (CP-FIN-2025-023)

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter la dette pour financer le remplacement de véhicules en fin de vie reliés au premier Schéma de couverture de risque en incendie, soit 538 000 \$ en 2026 pour donner suite aux nouvelles normes exigées du gouvernement du Québec et conformément au plan financier à long terme 2023-2032.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la recommandation 2026-007.

BUDGET-2026-008 (CP-FIN-2025-024)

Le comité exécutif recommande au conseil de bonifier l'enveloppe de la TECQ de l'année 2029 de 1 699 000 \$ à la suite d'une révision du montage financier et à y inclure le financement provenant de la subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) pour permettre de poursuivre la réalisation des travaux prévus sur le chemin Pink et le boulevard La Vérendrye pour une somme de 70 425 000 \$, soit 40 175 000 \$ en 2026 et 30 250 000 \$ en 2027.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la recommandation 2026-008.

BUDGET-2026-009 (CP-FIN-2025-025)

Le comité exécutif recommande au conseil d'augmenter le financement par emprunt de 2 800 000 \$ pour l'année 2026 et de 9 800 000 \$ par année à partir de l'année 2027 à la suite de la diminution du financement comptant attribué au Plan d'investissements – Volet maintien.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la recommandation 2026-009.

BUDGET-2026-010 (CP-FIN-2025-026)

Le comité exécutif recommande au conseil l'adoption du Plan d'investissements 2026-2030 – Volet maintien tel que présenté.

BUDGET-2026-010.1 (mandat proposé par le comité exécutif)

Mandater l'administration à élaborer un plan pour obtenir et installer davantage de radars photo aux abords des écoles et d'allouer l'entièreté des revenus associés au financement des mesures de modération de la circulation, afin de refléter l'intention d'abaissement du seuil à 5 km/h au-dessus de la vitesse permise à la Politique sur les mesures de modération de la circulation.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la proposition d'amendement 2026-010.1. L'amendement 2026-010.1 est donc recommandé.

BUDGET-2026-010.2 (mandat proposé par le comité exécutif)

Mandater la présidence du Chantier sur les infrastructures de réaliser, en collaboration avec la Direction générale, une analyse territoriale des investissements dans les infrastructures.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la proposition d'amendement 2026-010.2. L'amendement 2026-010.2 est donc recommandé.

RT20251205-P8

DEMANDES DES ÉLUS

Présentation par monsieur Steve Moran.

RECOMMANDATIONS :**BUDGET-2026-011 (CP-DG-2025-XX)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'approuver l'ensemble des recommandations telles que formulées précédemment.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la recommandation 2026-011.

BLOC D**BUDGET-2026-026 (mandat proposé par le comité exécutif)**

Mandater l'administration à présenter au comité exécutif au début 2026 une analyse détaillée de l'application de la politique des rues conviviales pour les projets prévus au PIVM 2026-2030 et ceux inscrits au Plan directeur du réseau cyclable, dont l'état du financement, toutes sources confondues; ainsi qu'une analyse des coûts d'opportunité liés à l'obtention d'aide financière au développement des transports actifs, pour les mêmes projets.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la proposition d'amendement 2026-026. L'amendement 2026-026 est donc recommandé.

BUDGET-2026-027 (mandat proposé par le comité exécutif)

Mandater l'administration à ajouter le projet de l'aréna deux glaces de l'Est dans la liste des dossiers d'opportunité afin d'entamer le travail avec les partenaires potentiels, poursuivre la vigie sur les subventions possibles et travailler le montage financier permettant de faire avancer le projet et déposer un dossier d'opportunité en 2026.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la proposition d'amendement 2026-027. L'amendement 2026-027 est donc recommandé.

RT20251205-P9

RECOMMANDATIONS EN LIEN AVEC LA PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2026

Présentation par monsieur Steve Moran.

RECOMMANDATIONS :**Plan triennal des effectifs :****BUDGET-2026-012 (CP-RH-2025-XX)**

Le comité exécutif recommande au conseil d'adopter au budget 2026 un montant de 1 400 000 \$ pour le plan triennal des effectifs, de 775 000 \$ pour la création des postes au plan effectif policier et de 204 000 \$ pour la création des postes du Schéma de couverture de risque en sécurité incendie.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la recommandation 2026-012.

Amélioration de services – Programme de soutien aux organismes culturels :**BUDGET-2026-013 (CP-SACL-2025-XX)**

Le comité exécutif recommande au conseil de consolider de 428 500 \$ le budget annuel du PSOC en y intégrant en permanence les sommes des budgets d'opération du SACL et des politiques culturelles et du patrimoine utilisées pour bonifier le Programme.

Aucun vote indicatif n'est demandé sur la recommandation 2026-013.

BUDGET-2026-014 (CP-SACL-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d’autoriser le trésorier à inclure une bonification financière de 300 000 \$ pour l’année 2026.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-014.

BUDGET-2026-015 (CP-SACL-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d’autoriser le trésorier à prévoir les bonifications de 110 000 \$ pour l’année 2027 et de 240 000 \$ pour l’année 2028, conditionnellement à l’approbation du financement lors des études budgétaires 2027 et 2028.

BUDGET-2026-015.1 (Amendement proposé par M. Carrière / M. Korhonen)

Autoriser le trésorier à prévoir les bonifications de 110 000 \$ pour l’année 2027 et de 240 000 \$ pour l’année 2028, conditionnellement à l’approbation du financement lors des études budgétaires 2027 et 2028 et mandater l’administration à faire une analyse complète de l’ensemble des organismes qui reçoivent du financement via le PSOC afin d’en réduire le nombre pour offrir un soutien financier plus important à un moins grand nombre d’organismes dans le but de soutenir la croissance de ceux qui seront retenus.

Monsieur Yess Gacem donne certaines explications supplémentaires quant à la Politique culturelle et sur le PSOC. Il souligne les différents impacts que cette demande aurait sur l’offre de services offerte sur l’ensemble du territoire.

En complément, madame la conseillère Isabelle N. Miron soulève ses préoccupations quant à cette proposition, notamment quant à la limitation du nombre d’organismes qui pourront bénéficier du programme si un tel amendement est recommandé.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote sur la proposition d’amendement.

POUR	CONTRE	ABSENTS	ABSTENTION
M. Marc Carrière M. Jean Lessard M. Michael Korhonen	M ^{me} Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Rachel M. Deslauriers M. Adrian Corbo M. Steve Moran M ^{me} Isabelle Cousineau M ^{me} Isabelle N. Miron M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Luc Chénier M ^{me} Chloé Bourgeois M. Edmond Leclerc M. Vincent Roy	M ^{me} Sonia Ben-Arfa M. Timmy D. Jutras	M ^{me} Julie Bélisle

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-015.

Gouvernance du développement économique :

BUDGET-2026-016 (CP-SDE-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d’autoriser l’inscription d’une somme récurrente de 150 000 \$ au budget de fonctionnement à partir de 2026, afin de soutenir la mise en œuvre et le déploiement de la nouvelle structure organisationnelle.

BUDGET-2026-016.1 (ajout proposé par M. Chénier / Mme Bélisle)

Considérant le vieillissement de plusieurs parcs industriels à Gatineau, la faiblesse de l’activité industrielle et la nécessité d’accroître l’attractivité économique de la Ville; considérant l’importance de moderniser les infrastructures, les aménagements et l’offre de services; il est proposé d’amender le budget 2026 afin de mandater l’administration à développer une stratégie de redéveloppement des parcs industriels, visant la revitalisation des sites existants, l’attraction de nouvelles entreprises afin de donner un élan à l’activité industrielle.

Madame la conseillère Tiffany-Lee Norris Parent souligne que ce mandat est déjà soumis aux équipes municipales et elle ne croit pas que cet amendement est nécessaire dans un tel contexte. Elle demande le vote sur la proposition d’amendement.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M ^{me} Sonia Ben-Arfa
M. Luc Chénier	M ^{me} Caroline Murray	M. Timmy D. Jutras
M ^{me} Chloé Bourgeois	M ^{me} Bettyna Bélizaire	
M. Jean Lessard	M ^{me} Rachel M. Deslauriers	
M. Michael Korhonen	M. Adrian Corbo	
	M. Steve Moran	
	M ^{me} Isabelle Cousineau	
	M ^{me} Isabelle N. Miron	
	M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	
	M. Marc Carrière	
	M ^{me} Catherine Craig-St-Louis	
	M. Edmond Leclerc	
	M. Vincent Roy	

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-016.

BUDGET-2026-017 (CP-SDE-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil d’approuver la répartition de l’actif net de la Corporation ID Gatineau de la manière suivante :

- Un montant de 1 975 000 \$ soit conservé par ID Gatineau afin de maintenir les fonds nécessaires à la réalisation de son mandat et des besoins de la transition;
- Le solde de l’actif net, dont le montant exact sera déterminé à la suite de la clôture des états financiers au 31 décembre, soit retourné à la Ville de Gatineau.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-017.

BUDGET-2026-018 (CP-SDE-2025-XX)

Le comité exécutif recommande au conseil que les sommes retournées à la Ville de Gatineau à la suite de la répartition de l’actif net d’ID Gatineau soient affectées à la réserve de développement économique.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-018.

RT20251205-P10

PROPOSITION BUDGÉTAIRE 2026

Présentation par monsieur Steve Moran.

RECOMMANDATIONS :

BUDGET-2026-019 (CP-FIN-2025-011)

Le comité exécutif recommande au conseil de décréter une hausse de taxes pour les opérations de la municipalité de 4,0 % pour la catégorie non résidentielle et de 3,0 % pour toutes les autres catégories.

Monsieur le conseiller Jean Lessard mentionne s’abstenir quant à cette recommandation.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-019.

BUDGET-2026-020 (CP-FIN-2025-012)

Le comité exécutif recommande au conseil d’utiliser 1 465 000 \$ du fonds d’initiative – en lien avec le plan climat pour financer la bonification du plan climat.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-020.

BUDGET-2026-021 (CP-FIN-2025-013)

Le comité exécutif recommande au conseil de mettre fin à l’initiative – acquisition de terrains.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-021.

BUDGET-2026-022 (CP-FIN-2025-014)

Le comité exécutif recommande au conseil d’augmenter les droits de mutation pour les tranches d’imposition de 500 001 \$ à 750 000 \$ de 1,5% à 3% et de 750 001 \$ à 1 M\$ de 2,5% à 3%.

BUDGET-2026-022.1 (amendement proposé par M. Korhonen / M. Lessard)

Mandater le trésorier afin d’élaborer un plan permettant aux acheteurs de biens immobiliers de répartir en quatre versements le paiement de leurs droits de mutation dans le cadre du budget 2027.

Monsieur le conseiller Michael Korhonen mentionne que cette proposition a pour but de réduire la pression sur les familles qui font l’acquisition d’une nouvelle propriété.

Monsieur le conseiller Steve Moran mentionne qu’il faut avoir la source de revenus applicable afin de bien comprendre cette demande. Il exprime sa préoccupation quant aux coûts associés à cette modification et ne voit pas la nécessité de mandater l’administration d’analyser cette demande.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M ^{me} Sonia Ben-Arfa
M. Marc Carrière	M ^{me} Caroline Murray	M. Timmy D. Jutras
M. Luc Chénier	M ^{me} Bettyna Bélizaire	
M ^{me} Chloé Bourgeois	M ^{me} Rachel M. Deslauriers	
M. Jean Lessard	M. Adrian Corbo	
M. Michael Korhonen	M. Steve Moran	
M. Edmond Leclerc	M ^{me} Isabelle Cousineau	
	M ^{me} Isabelle N. Miron	
	M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	
	M ^{me} Catherine Craig-St-Louis	
	M. Vincent Roy	

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

BUDGET-2026-022.2 (amendement proposé par Mme Bélisle / Mme Bourgeois)

Considérant l’avis d’experts en courtage immobilier, selon lequel une hausse abrupte ralentirait les ventes et raréfierait l’inventaire, il est proposé d’adopter une augmentation progressive de 0,5 % par an sur trois ans (1,5 %), sur la tranche d’imposition de 500 001 \$ à 750 000 \$ afin de limiter la pression sur les prix et le marché.

Monsieur le conseiller Adrian Corbo précise certains éléments quant au seuil d'accès à la propriété. Il demande à l'administration les impacts de l'adoption d'une telle mesure sur le budget.

Madame Renée Guénette explique que le conseil municipal doit trouver une compensation afin de récupérer les 800 000 \$ de manque à gagner que cette mesure pourrait créer.

Madame la conseillère Chloé Bourgeois demande si cela serait possible de prendre ces montants à même les surplus. On mentionne que les surplus ne sont pas des sommes récurrentes, donc cela ne serait pas possible d'affecter ces sommes à la mesure proposée.

Madame la conseillère Julie Bélisle propose que la somme de 800 000 \$ soit prise à même les enveloppes d'immobilisation payées comptant.

Madame Guénette mentionne que cette proposition aura des impacts importants sur le PIVM.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M ^{me} Sonia Ben-Arfa
M. Luc Chénier	M ^{me} Caroline Murray	M. Timmy D. Jutras
M ^{me} Chloé Bourgeois	M ^{me} Bettyna Bélizaire	
M. Jean Lessard	M ^{me} Rachel M. Deslauriers	
M. Michael Korhonen	M. Adrian Corbo	
	M. Steve Moran	
	M ^{me} Isabelle Cousineau	
	M ^{me} Isabelle N. Miron	
	M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	
	M. Marc Carrière	
	M ^{me} Catherine Craig-St-Louis	
	M. Edmond Leclerc	
	M. Vincent Roy	

La demande d'amendement est rejetée à la majorité.

BUDGET-2026-022.3 (amendement proposé par Mme Bélisle / Mme Bourgeois)

Considérant l'objectif d'alléger la pression financière sur les acheteurs d'une maison, il est proposé d'amender la réglementation afin de permettre le paiement de la taxe de mutation en quatre versements sur 12 mois, à l'instar des modalités applicables aux taxes foncières à partir de 2026.

Monsieur le conseiller Edmond Leclerc mentionne n'être pas fermé à l'idée d'étudier cette demande en 2027.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette fait un point d'information sur le processus de vote indicatif afin d'orienter l'administration sur les propositions budgétaires.

Suivant plusieurs questionnements des membres du conseil, madame Guénette précise que les surplus 2025 sont des sommes non récurrentes et le budget se doit d'être financé par des sommes récurrentes.

Monsieur Richard Kouamé donne des précisions sur la récurrence du manque à gagner advenant que le paiement des droits de mutation soient étalés en quatre versements.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette	M ^{me} Sonia Ben-Arfa
M. Luc Chénier	M ^{me} Caroline Murray	M. Timmy D. Jutras
M ^{me} Chloé Bourgeois	M ^{me} Bettyna Bélizaire	
M. Jean Lessard	M ^{me} Rachel M. Deslauriers	
M. Michael Korhonen	M. Adrian Corbo	
	M. Steve Moran	
	M ^{me} Isabelle Cousineau	
	M ^{me} Isabelle N. Miron	
	M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent	
	M. Marc Carrière	
	M ^{me} Catherine Craig-St-Louis	
	M. Edmond Leclerc	
	M. Vincent Roy	

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-022.

BUDGET-2026-023 (CP-FIN-2025-015)

Le comité exécutif recommande au conseil de hausser le tarif des matières résiduelles de 174,61 \$ à 178,83 \$.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-023.

BUDGET-2026-024 (CP-FIN-2025-016)

Le comité exécutif recommande au conseil d’autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telles que proposées.

BUDGET-2026-024.1 (amendement proposé par M. Lessard / M. Carrière)

Le comité exécutif recommande d’autoriser le trésorier à apporter les modifications à la tarification telles que proposées à l’exception des éléments suivants :

- La tarification pour les cours d’activité physique (15 ans et plus seulement) qui sera maintenue à 8,00 \$;
- La tarification des activités en libre participation – enfant et aînés qui sera maintenue à 5,50 \$;
- L’abolition de la tarification pour les frais administratifs de 3,45 \$ pour paiement de taxes municipales au comptoir.

Ces modifications entraînent une baisse de revenus attendus de 79 500 \$ qui sera compensé par une hausse plus prononcée de la tarification de l’accès tarifé au rôle de taxation qui passera de 27,50 \$ à 60,00 \$ au lieu de 50,00 \$ tel que recommandé initialement.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire mentionne se rallie à la proposition de monsieur le conseiller Jean Lessard.

Aucun vote n’est demandé sur la proposition d’amendement 2024-024.1. L’amendement 2026-024.1 est donc recommandé.

BUDGET-2026-024.2 (amendement proposé par Mme Bourgeois / M. Chénier)

Considérant que les frais de 3,45 \$ exigés pour le paiement d’une facture au comptoir constituent des frais supplémentaires pour les citoyens n’ayant pas accès aux services numériques, notamment les aînés et les ménages vulnérables, il est proposé d’amender le budget 2026 afin d’abolir ces frais, dans un souci d’équité, d’accessibilité aux services municipaux et de réduction de la pression financière.

Monsieur le président précise que suivant l’adoption de l’amendement 2026-024.1, cette demande d’amendement est maintenant caduque.

BUDGET-2026-024.3 (amendement proposé par Mme Bourgeois / M. Chénier)

Considérant la récurrence des fausses alarmes et les coûts opérationnels qu’elles génèrent pour les services municipaux, il est proposé d’amender la réglementation afin de majorer de 100 % la quatrième amende pour une fausse alarme, faisant passer celle-ci de 250 \$ à 500 \$, dans un objectif de responsabilisation et d’efficacité.

Madame la conseillère Bettyna Bélizaire exprime ses préoccupations quant à cette proposition d’amendement, notamment sur l’impact de cette proposition sur les OBNL qui ont moins de ressources financières.

Madame la conseillère Chloé Bourgeois donne des précisions sur la nature de cette demande, notamment sur les situations récurrentes.

Monsieur Yess Gacem mentionne que les impacts plus précis pourraient être transmis ultérieurement. En complément, monsieur Rousseau mentionne qu’il est possible de documenter les dossiers.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle M. Luc Chénier M ^{me} Chloé Bourgeois	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Rachel M. Deslauriers M. Adrian Corbo M. Steve Moran M ^{me} Isabelle Cousineau M ^{me} Isabelle N. Miron M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M. Marc Carrière M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Jean Lessard M. Michael Korhonen M. Edmond Leclerc M. Vincent Roy	M ^{me} Sonia Ben-Arfa M. Timmy D. Jutras

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

BUDGET-2026-024.4 (amendement proposé par Mme Bourgeois / M. Chénier)

Considérant la nécessité de réaliser des économies d’échelle; considérant que la Salle Odyssée bénéficie d’une reconnaissance provinciale soutenue pour l’excellence de sa gestion et de sa programmation; considérant que la salle Desjardins, opérée par un OBNL, jouant un rôle structurant et apprécié dans l’est de la Ville; il est proposé de mandater le Service des arts et de la culture afin d’analyser le transfert de la gestion des salles de spectacle municipales, incluant les impacts financiers, organisationnels et culturels.

Madame la conseillère Isabelle N. Miron réfère cette demande aux experts du milieu culturel. Elle souligne qu’elle serait ouverte d’avoir une telle discussion si des organismes étaient ouverts à prendre cette gestion.

Madame la conseillère Caroline Murray demande le vote

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle M. Luc Chénier M ^{me} Chloé Bourgeois	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Rachel M. Deslauriers M. Adrian Corbo M. Steve Moran M ^{me} Isabelle Cousineau M ^{me} Isabelle N. Miron M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M. Marc Carrière M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Jean Lessard M. Michael Korhonen M. Edmond Leclerc M. Vincent Roy	M ^{me} Sonia Ben-Arfa M. Timmy D. Jutras

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

BUDGET-2026-024.5 (amendement proposé par M. Chénier / Mme Bourgeois)

Considérant l’absence de normes de service pour l’analyse des avant-projets en construction et les pratiques en vigueur comme à la Ville d’Ottawa, il est proposé d’adopter des délais garantis, incluant un échéancier maximal de 12 mois, au-delà duquel une pénalité pourrait s’appliquer et être déduite du coût lié à l’émission du permis.

Monsieur Christian Tanguay donne certaines précisions à l’effet que l’objectif de l’administration est déjà de donner de la prévisibilité aux promoteurs immobiliers.

Monsieur le conseiller Marc Carrière croit que ce n’est pas la bonne la voie à emprunter pour faire cette demande.

Madame la conseillère Caroline Murray demande le vote.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle M. Luc Chénier M ^{me} Chloé Bourgeois	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Rachel M. Deslauriers M. Adrian Corbo M. Steve Moran M ^{me} Isabelle Cousineau M ^{me} Isabelle N. Miron M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M. Marc Carrière M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Jean Lessard M. Michael Korhonen M. Edmond Leclerc M. Vincent Roy	M ^{me} Sonia Ben-Arfa M. Timmy D. Jutras

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la recommandation 2026-024 telle qu’amendée par la recommandation 2026-024.1.

BUDGET-2026-025 (CP-FIN-2025-017)

Le comité exécutif recommande au conseil d’accepter le budget 2026.

BUDGET-2026-025.1 (mandat proposé par le comité exécutif)

Confier au Comité des finances le mandat de suivre les chantiers d’optimisation budgétaires mis en place avec la Direction générale et faire rapport au comité exécutif en cours d’année 2026 en vue de la préparation budgétaire 2027.

Aucun vote indicatif n’est demandé sur la proposition d’amendement 2026-025.1. L’amendement 2026-025.1 est donc recommandé.

BUDGET-2026-025.2 (ajout proposé par Mme Bélisle / M. Chénier)

Considérant que la redevance de développement a été mise en réserve en raison de poursuites actuellement devant les tribunaux, tel que mentionné mercredi par M. Moran; considérant qu’il est prudent de s’inspirer de cette approche de précaution; il est proposé de mandater l’administration afin de mettre également en réserve les revenus liés à la taxe sur le stationnement, celle-ci faisant aussi l’objet de cinq recours judiciaires, dans un objectif de prudence financière et de saine gestion.

Madame la conseillère Caroline Murray mentionne que la prémisse proposée est fausse. Elle mentionne également qu’il n’y a pas de source de financement pour venir compenser les revenus manquants.

Monsieur Tanguay précise que les revenus de la taxe sur le stationnement permettent de financer le budget de la Ville.

Madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette fait un retour sur l’historique de la taxe sur les redevances de développements.

Madame la conseillère Julie Bélisle demande si des sommes ont été mises de côté pour compenser les sommes qui pourraient être dues par la Ville.

Madame la conseillère Caroline Murray demande le vote.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle M. Luc Chénier M ^{me} Chloé Bourgeois M. Jean Lessard M. Michael Korhonen	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Rachel M. Deslauriers M. Adrian Corbo M. Steve Moran M ^{me} Isabelle Cousineau M ^{me} Isabelle N. Miron M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M. Marc Carrière M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Edmond Leclerc M. Vincent Roy	M ^{me} Sonia Ben-Arfa M. Timmy D. Jutras

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

BUDGET-2026-025.3 (ajout proposé par Mme Bourgeois / Mme Bélisle)

Considérant la hausse des enjeux liés à l’itinérance et leurs répercussions sur les milieux de vie; considérant la nécessité de maintenir les budgets municipaux dédiés à l’itinérance; il est proposé de transférer des sommes afin de renforcer les interventions en sécurité et en salubrité dans les quartiers. L’opposition s’engage à appuyer le conseil dans des démarches claires et soutenues afin que le gouvernement du Québec prenne pleinement ses responsabilités dans son champ de compétence, pendant que la Ville assume sans équivoque les siennes.

Monsieur le conseiller Steve Moran réitère la nécessité de faire des investissements en matière d’itinérance.

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le vote.

POUR	CONTRE	ABSENTS
M ^{me} Julie Bélisle M. Luc Chénier M ^{me} Chloé Bourgeois M. Jean Lessard	M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette M ^{me} Caroline Murray M ^{me} Bettyna Bélizaire M ^{me} Rachel M. Deslauriers M. Adrian Corbo M. Steve Moran M ^{me} Isabelle Cousineau M ^{me} Isabelle N. Miron M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent M. Marc Carrière M ^{me} Catherine Craig-St-Louis M. Michael Korhonen M. Edmond Leclerc M. Vincent Roy	M ^{me} Sonia Ben-Arfa M. Timmy D. Jutras

La demande d’amendement est rejetée à la majorité.

Suivant quelques échanges sur la recommandation initiale 2025-025, monsieur le président Vincent Roy demande le vote indicatif sur celle-ci.

POUR	CONTRE	ABSENTS	ABSTENTION
M ^{me} la mairesse Maude Marquis-Bissonnette		M ^{me} Sonia Ben-Arfa	M ^{me} Julie Bélisle
M ^{me} Caroline Murray		M. Timmy D. Jutras	M. Marc Carrière
M ^{me} Bettyna Bélizaire			M. Luc Chénier
M ^{me} Rachel M. Deslauriers			M ^{me} Chloé Bourgeois
M. Adrian Corbo			M. Jean Lessard
M. Steve Moran			M. Michael Korhonen
M ^{me} Isabelle Cousineau			
M ^{me} Isabelle N. Miron			
M ^{me} Tiffany-Lee Norris Parent			
M ^{me} Catherine Craig-St-Louis			
M. Edmond Leclerc			
M. Vincent Roy			

La recommandation 2026-025 telle qu’amendée par la recommandation 206-025.1 est recommandée à la majorité.

Fin de la rencontre de travail sur le budget public à 15 h 28.

M^e Véronique Denis

Greffière

Service du greffe

M^e Camille Doucet-Côté

Greffière adjointe

Service du greffe